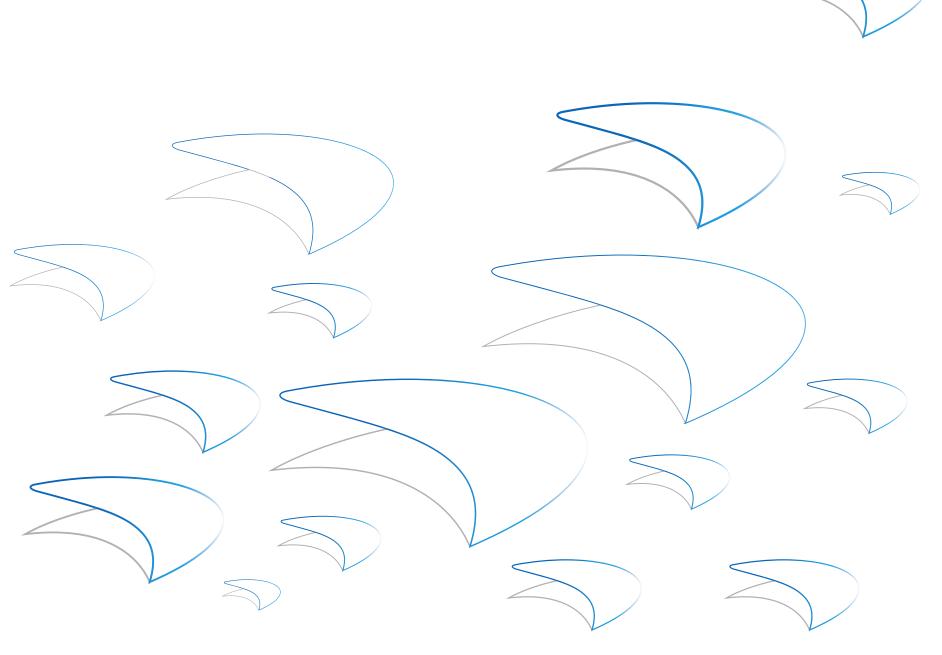


RÉSULTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2023





ACTIF (En milliers)	Notes	30/06/2023	31/12/202
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques		2 110	2 46
postaux	5.1.1	2110	2 46
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1.2	508 026	22 00
Actifs financiers détenus à des fins de transaction			
Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat		508 026	22 00
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5.1.3	72 243	72 24
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux			
propres recyclables			
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par		72 243	72 24
capitaux propres non recyclables		12 243	1224
Titres au coût amorti	5.1.4		
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût	5.1.5	90 926	141 07
amorti	5.1.5	90 920	14107
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	5.1.6	12 651 832	11 343 50
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible		7 536	13 88
Actifs d'impôt différé		113 773	130 19
Comptes de régularisation et autres actifs	5.1.7	1 195 680	792 47
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprise mises en équivalence			
Immeubles de placement			
Immobilisations corporelles	5.1.8	177 366	180 09
Immobilisations incorporelles	5.1.9	33 591	33 16
Ecarts d'acquisition	5.1.10		
TOTAL ACTIF		14 853 083	12 731 09
PASSIF (En milliers)	Notes	30/06/2023	24/42/202
		00/00/2020	31/12/202
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	521	00/00/2020	31/12/202
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.2.1	00/00/2020	31/12/202
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers détenus à des fins de transaction	5.2.1	00,00,2020	31/12/202
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers détenus à des fins de transaction Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	5.2.1		31/12/202
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers détenus à des fins de transaction Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option Instruments dérivés de couverture			
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers détenus à des fins de transaction Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option Instruments dérivés de couverture Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.2.2	5 601 862	3 717 67
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers détenus à des fins de transaction Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option Instruments dérivés de couverture Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Dettes envers la clientèle	5.2.2 5.2.3	5 601 862 3 586 786	3 717 67 2 812 05
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers détenus à des fins de transaction Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option Instruments dérivés de couverture Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Dettes envers la clientèle Titres de créance émis	5.2.2	5 601 862	3 717 67 2 812 08 4 066 98
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers détenus à des fins de transaction Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option Instruments dérivés de couverture Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Dettes envers la clientèle Titres de créance émis Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	5.2.2 5.2.3	5 601 862 3 586 786 2 986 680	3 717 67 2 812 05 4 066 95
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers détenus à des fins de transaction Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option Instruments dérivés de couverture Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Dettes envers la clientèle Titres de créance émis Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux Passifs d'impôt exigible	5.2.2 5.2.3	5 601 862 3 586 786 2 986 680 47 482	3 717 67 2 812 05 4 066 95 99 38
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers détenus à des fins de transaction Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option Instruments dérivés de couverture Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Dettes envers la clientèle Titres de créance émis Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux Passifs d'impôt exigible Passifs d'impôt différé	5.2.2 5.2.3 5.2.4	5 601 862 3 586 786 2 986 680 47 482 224 259	3 717 67 2 812 05 4 066 95 99 39 227 42
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers détenus à des fins de transaction Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option Instruments dérivés de couverture Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Dettes envers la clientèle Titres de créance émis Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux Passifs d'impôt exigible Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs	5.2.2 5.2.3	5 601 862 3 586 786 2 986 680 47 482	3 717 67 2 812 05 4 066 95 99 39 227 42
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers détenus à des fins de transaction Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option Instruments dérivés de couverture Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Dettes envers la clientèle Titres de créance émis Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux Passifs d'impôt exigible Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	5.2.2 5.2.3 5.2.4	5 601 862 3 586 786 2 986 680 47 482 224 259	3 717 67 2 812 05 4 066 95 99 39 227 42
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers à détenus à des fins de transaction Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option Instruments dérivés de couverture Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Dettes envers la clientèle Titres de créance émis Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux Passifs d'impôt exigible Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	5.2.2 5.2.3 5.2.4 5.2.5	5 601 862 3 586 786 2 986 680 47 482 224 259 1 229 579	3 717 67 2 812 05 4 066 95 99 39 227 42 629 97
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option Instruments dérivés de couverture Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Dettes envers la clientèle Titres de créance émis Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux Passifs d'impôt exigible Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance Provisions	5.2.2 5.2.3 5.2.4	5 601 862 3 586 786 2 986 680 47 482 224 259	3 717 67 2 812 05 4 066 95 99 39 227 42
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers détenus à des fins de transaction Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option Instruments dérivés de couverture Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Dettes envers la clientèle Titres de créance émis Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux Passifs d'impôt exigible Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance Provisions Subventions et fonds assimilés	5.2.2 5.2.3 5.2.4 5.2.5	5 601 862 3 586 786 2 986 680 47 482 224 259 1 229 579 48 979	3 717 67 2 812 05 4 066 95 99 38 227 42 629 97
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option Instruments dérivés de couverture Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Dettes envers la clientèle Titres de créance émis Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux Passifs d'impôt exigible Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance Provisions Subventions et fonds assimilés Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5.2.2 5.2.3 5.2.4 5.2.5	5 601 862 3 586 786 2 986 680 47 482 224 259 1 229 579 48 979 159 068	3 717 67 2 812 05 4 066 98 99 33 227 42 629 97 46 19
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option Instruments dérivés de couverture Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Dettes envers la clientèle Titres de créance émis Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux Passifs d'impôt exigible Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance Provisions Subventions et fonds assimilés Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie Capitaux propres	5.2.2 5.2.3 5.2.4 5.2.5	5 601 862 3 586 786 2 986 680 47 482 224 259 1 229 579 48 979 159 068 968 387	3 717 67 2 812 00 4 066 90 99 33 227 44 629 97 46 15 974 43
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers détenus à des fins de transaction Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option Instruments dérivés de couverture Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Dettes envers la clientèle Titres de créance émis Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux Passifs d'impôt exigible Passifs d'impôt exigible Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance Provisions Subventions et fonds assimilés Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie Capitaux propres Capitaux propres part du groupe	5.2.2 5.2.3 5.2.4 5.2.5	5 601 862 3 586 786 2 986 680 47 482 224 259 1 229 579 48 979 159 068 968 387 968 387	3 717 67 2 812 01 4 066 98 99 38 227 44 629 97 46 11 156 98 974 44
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option Instruments dérivés de couverture Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Dettes envers la clientèle Titres de créance émis Ecart de réevaluation passif des portefeuilles couverts en taux Passifs d'impôt exigible Passifs d'impôt exigible Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance Provisions Subventions et fonds assimilés Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie Capitaux propres Capitaux propres part du groupe Capitaux propres part du groupe	5.2.2 5.2.3 5.2.4 5.2.5	5 601 862 3 586 786 2 986 680 47 482 224 259 1 229 579 48 979 159 068 968 387 968 387 193 201	3 717 66 2 812 06 4 066 98 99 38 227 44 629 97 46 19 156 98 974 44 193 24
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers détenus à des fins de transaction Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option Instruments dérivés de couverture Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Dettes envers la clientèle Titres de créance émis Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux Passifs d'impôt exigible Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance Provisions Subventions et fonds assimilés Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie Capitaux propres Capitaux propres Capitaux propres part du groupe Capital et réserves liées Réserves consolidées	5.2.2 5.2.3 5.2.4 5.2.5	5 601 862 3 586 786 2 986 680 47 482 224 259 1 229 579 48 979 159 068 968 387 968 387	3 717 67 2 812 01 4 066 98 99 31 227 42 629 97 46 18 974 41 193 22 566 1
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option Instruments dérivés de couverture Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Dettes envers la clientèle Titres de créance émis Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux Passifs d'impôt exigible Passifs d'impôt exigible Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance Provisions Subventions et fonds assimilés Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie Capitaux propres Capitaux propres part du groupe Capital et réserves liées Réserves consolidées Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	5.2.2 5.2.3 5.2.4 5.2.5	5 601 862 3 586 786 2 986 680 47 482 224 259 1 229 579 48 979 159 068 968 387 968 387 193 201 682 257	3 717 67 2 812 01 4 066 98 99 38 227 44 629 97 46 11 156 98 974 44 193 22 566 1 1 1 8
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux Passifs financiers à la juste valeur par résultat Passifs financiers détenus à des fins de transaction Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option Instruments dérivés de couverture Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Dettes envers la clientèle Titres de créance émis Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux Passifs d'impôt exigible Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance Provisions Subventions et fonds assimilés Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie Capitaux propres Capitaux propres Capitaux propres part du groupe Capital et réserves liées Réserves consolidées	5.2.2 5.2.3 5.2.4 5.2.5	5 601 862 3 586 786 2 986 680 47 482 224 259 1 229 579 48 979 159 068 968 387 968 387 193 201	3 717 67 2 812 01 4 066 98 99 31 227 42 629 97 46 18 974 41 193 22 566 1

PΕ	к	IVI	EI	н	Ε.

30/06/2023		ination 30/06/2023 31/12/		31/12/2022	Méthode de
% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	consolidation	
100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante	
100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale	
100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale	
	% Intérêt 100,00% 100,00%	% Intérêt % Contrôle 100,00% 100,00% 100,00% 100,00%	% Intérêt % Contrôle % Intérêt 100,00% 100,00% 100,00% 100,00% 100,00% 100,00%	% Intérêt % Contrôle % Intérêt % Contrôle 100,00% 100,00% 100,00% 100,00% 100,00% 100,00% 100,00% 100,00%	

I ACTIES SIMANICISDS /	À LA JUSTE VALEUR PAR RÉ	CILITAT
TACTIFS FINANCIERS A	A LA JUSTE VALEUR PAR RE	SULIAL

(En milliers)	30/06/2023	31/12/2022
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		
Bons du Trésor		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés		
Instruments dérivés		
Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat	508 026	22 000
TOTAL	508 026	22 000

(En milliers)	Notes	30/06/2023	30/06/2022
+ Intérêts et produits assimilés	6.1	439 914	
- Intérêts et charges assimilées	6.1	-144 911	-103 232
MARGE D'INTÉRÊT	011	295 003	
+ Commissions (produits)	6.2	47 107	
- Commissions (charges)	6.2	-11 018	
MARGE SUR COMMISSIONS	- OIL	36 089	40 821
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la		_	
juste valeur par résultat	6.3	2	11
+/- Gains ou pertes nets des instruments mesurés à la	0.4	4 5 44	1.005
juste valeur par capitaux propres	6.4	-1 541	-1 895
+ Produits des autres activités	6.5	34 351	26 662
- Charges des autres activités	6.5		
PRODUIT NET BANCAIRE		363 904	328 236
- Charges générales d'exploitation	6.6	-106 438	-99 964
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des	0.5	0.504	E040
immobilisations incorporelles et corporelles	6.7	-8 564	-7 948
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		248 902	220 324
Coût du risque	6.8	-95 155	-11 513
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		153 746	208 811
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en			
équivalence			
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs		-23	-552
+/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		153 724	208 259
- Impôt sur les résultats	6.9	-60 794	-81 950
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en			
cours de cession			
RÉSULTAT NET		92 929	126 310
Intérêts minoritaires			
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE		92 929	126 310
Résultat de base par action (en dirhams)	6.10	48	65
Résultat dilué par action (en dirhams)	6.10		
<u> </u>			
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS		00/00/000	00/00/0000
DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	Notes	30/06/2023	30/06/2022
RÉSULTAT NET		92 929	126 310
Ecarts de conversion			
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par			
capitaux propres			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des immobilisations			
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies			
Quote-part des gains et pertes comptabilisés			
directement en capitaux propres sur entreprises			
mises en équivalence			
Impôts			
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES			
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES		92 929	126 310
EN CAPITAUX PROPRES			
Dont Part du Groupe		92 929	126 310

VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX

30/06/2023	31/12/2022
Actif Passif	Actif Passif
1 553	2 232
557	234
2 110	2 466
	Actif Passif 1 553 557

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

(En milliers)	30/06/2023	31/12/2022
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Bons du Trésor		
Autres Instruments		
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	72 243	72 243
TOTAL	72 243	72 243

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

			Secteur privé Total			Secteur privé Tot		Tota
(En milliers)	Secteur public	Entreprise financière		ntreprises non financières	Autre clientèle	30/06/2023	31/12/2022	
Crédits de trésorerie								
- Comptes à vue débiteurs								
- Créances commerciales								
- Crédits à l'exportation								
Crédits à la consommation					13 784 418	13 784 418	12 326 130	
Crédits à l'équipement								
Crédits immobiliers								
Intérêts courus à recevoir								
Agios réservés					-170 697	-170 697	-117 369	
Valeurs reçues en pension								
Créances acquises par affacturage								
Autres créances					5 517	5 517	6 54	
Encours bruts					13 619 238	13 619 238	12 215 30	
Dépréciations					967 407	967 407	871 804	
Encours nets					12 651 832	12 651 832	11 343 50	
		30/06/2023				31/12/2022		
Encours et dépréciations par Bucket sous IFRS 9 Hors Agios réservés	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3 Tota	
Encours brut	10 653 419	1 592 206	1 538 793	13 784 418	9 561 226	1 542 630	1 222 274 12 326 13	
Dépréciations	40 822	74 763	851 822	967 407	38 849	75 718	757 237 871 80	
Net	10 612 597	1 517 443	686 971	12 817 011	9 522 377	1 466 912	465 037 11 454 32	





(En milliers)	30/06/2023	31/12/2022
A vue	90 926	141 076
Comptes ordinaires	90 926	141 076
Prêts et comptes au jour le jour		
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
A terme		
Prêts et comptes à terme		
Prêts subordonnés et participants		
Valeurs reçues en pension à terme		
Créances rattachées		
Total Brut	90 926	141 076
Dépréciation		
TOTAL NET	90 926	141 076

IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Valeur brute (En milliers)	Valeur brute au 31/12/2022	Acquisitions	Mises hors services et sorties	Effet de l'application d'IFRS 16	Valeur brute au 30/06/2023		
Terrains et constructions	154 056			1 289	155 345		
Matériel, outillage et transport							
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	28 478	3 650	2		32 125		
Autres immobilisations corporelles	37 849	5 629			43 478		
En-cours	19 215	900	9 021		11 094		
Droit d'utilisation							
TOTAL	239 598	10 179	9 023	1 289	242 042		

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS						
(En milliers)	30/06/2023	31/12/2022				
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués						
Créances fiscales	342 256	285 995				
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	160 982	72 210				
Débiteurs Divers	692 442	434 269				
Comptes de liaison						
TOTAL	1 195 680	792 475				

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
(En milliers)	Valeur brute au 31/12/2022	Acquisitions	Cession ou retrait	Dotation exercice	Valeur brute au 30/06/2023
Valeur brute	116 403	2 483			118 886
Amortissement	83 239			2 056	85 295
Valeur nette	33 164	2 483		-2 056	33 591

	Établissements o	le crédit et assimilés au M	aroc		Total	Total
(En milliers)	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	30/06/2023	31/12/2022
Comptes ordinaires créditeurs		386 781			386 781	190 628
Valeurs données en pension		499 858			499 858	
- au jour le jour						
- à terme		499 858			499 858	
Emprunts de trésorerie		4 700 357			4 700 357	3 520 357
- au jour le jour						
- à terme		4 700 357			4 700 357	3 520 357
Emprunts financiers						
Intérêts courus à payer		14 866			14 866	6 691
Autres dettes						
TOTAL		5 601 862			5 601 862	3 717 676

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE						
(Formalliana)	O stromostile		Secteur privé		Total	Total
(En milliers)	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	30/06/2023	31/12/2022
Comptes à vue créditeurs						
Comptes d'épargne						
Dépôts à terme						
Valeurs données en pension						
Autres comptes créditeurs				3 586 786	3 586 786	2 812 052
Intérêts courus à payer						
TOTAL				3 586 786	3 586 786	2 812 052

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS					
(En milliers)	30/06/2023	31/12/2022			
Opération diverses sur titres	511 322	1 428			
Sommes dues à l'Etat					
Clients avances et acomptes					
Charges à payer	515 574	474 813			
Dividendes à payer					
Autres passifs	202 684	153 732			
TOTAL	1 229 579	629 973			

COMMISSIONS						
(Formalliana)	;	30/06/2023		3	0/06/2022	
(En milliers)	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	47 107		47 107	47 483		47 483
Sur opérations avec les établissements de crédit						
Sur opérations avec la clientèle	47 107		47 107	47 483		47 483
Autre						
Prestation de services bancaires et financiers		11 018	-11 018		6 662	-6 662
sur opération de paiement		11 018	-11 018		6 662	-6 662
sur opération de change						
Autres						
Produits nets des commissions	47 107	11 018	36 089	47 483	6 662	40 821

PROVISIONS				
Provisions	31/12/2022	Augmentation	Diminution	30/06/2023
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	28 169	1739		29 908
Provisions pour autres risques et charges	18 030	1 120	79	19 071
Total	46 199	2 859	79	48 979

(En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
Sur opérations avec les établissements de crédits		
Sur opérations avec la clientèle	437 439	363 819
Intérêts courus et échus sur titres		
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Sur opérations de crédit bail	2 475	2 051
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits d'intérêt	439 914	365 870
Sur opérations avec les établissements de crédits	98 515	42 253
Sur opérations avec la clientèle		
Sur dettes représentées par titres	42 409	56 628
Sur dettes subordonnées	3 985	4 350
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Autres intérêts et charges assimilés	2	2
Charges d'intérêt	144 911	103 232

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS						
	31/12/2022	Augmentation	Diminution	30/06/2023		
Bons de caisse						
Titres du marché interbancaire						
Titres de créances négociables	4 066 954		1 080 274	2 986 680		
Emprunts obligataires						
Autres dettes représentées par un titre						
Total	4 066 954		1 080 274	2 986 680		



RÉSULTAT SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT				
(En milliers)	30/06/2023	30/06/2022		
Dividendes reçus				
Plus ou moins values réalisées sur cession actifs/passifs à la juste valeur par le résultat	2	11		
Plus ou moins values latentes sur actifs/passifs à la juste valeur par le résultat				
Solde des relations de couverture des instruments dérivés ne répondant plus aux conditions de la comptabilité de couverture				
Variation de juste valeur des instruments dérivés				
Inefficacité de couverture à la juste valeur				
Inefficacité de couverture de flux de trésorerie				
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2	11		

RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS		
(En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
Produits de la promotion immobilière		
Produits sur opérations de location simple		
Variations de juste valeur des immeubles de placement		
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance		
Autres produits nets de l'activité d'assurances		
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances		
Autres produits (charges) nets	34 351	26 662
Produits et charges nets des autres activités	34 351	26 662

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION		
(En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
Charges de personnel	60 951	56 452
Impôts et taxes	1 223	1 481
Services extérieurs et autres charges	44 265	42 031
Charges d'exploitation	106 438	99 964

CHARGES DU PERSONNEL		
(En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
Salaires et appointements	37 378	35 668
Primes et indemnités	9 409	8 673
Charges de retraite	9 606	8 099
Charges d'assurances sociales	2 969	3 222
Autres charges de personnel	1 588	791
TOTAL	60 951	56 452

AMORTISSEMENT ET DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS						
(En milliers)	30/06/2023	30/06/2022				
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	2 050	2 389				
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	6 514	5 559				
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation						
TOTAL	8 564	7 948				

(En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
Dotations aux provisions	208 133	184 429
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	207 013	181 637
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	1 120	2 792
Reprise de provisions	111 536	171 486
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	111 457	168 986
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	79	2 500
Variation des provisions	96 597	12 943
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	62	58
Récupérations sur prêts et créances amorties	-1 504	-2 40
Autres pertes		912
Coût du risque	95 155	11 513

CHARGE D'IMPÔT RECONNUE EN ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL					
(En milliers)	30/06/2023	30/06/2022			
Charge d'impôts courants	49 996	47 433			
Charge d'impôts différés	10 798	34 516			
Charge d'impôts de la période	60 794	81 950			

RÉSULTAT DE BASE ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION				
(En milliers)	30/06/2023	30/06/2022		
Résultat net part du Groupe	92 929	126 310		
Nombre d'actions ordinaires émises	1 932	1 932		
Résultat par action en dirhams	48	65		

(En milliers)	30/06/2023	31/12/202
Engagements de financements et de garantie donnés	102 012	7 29
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
- Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	102 012	7 29
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	102 012	7 29
ingagements de garantie d'ordre d'établissements de rédit et assimilés		
Crédits documentaires export confirmés		
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits données		
Autres cautions, avals et garanties donnés		
Engagements en souffrance		
ngagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Garanties de crédits données		
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		
Autres cautions et garanties données		
Engagements en souffrance		
Engagements de financements et de garantie reçus	4 970	180
Engagements de financement reçus d'établissements de		
erédit et assimilés		
Ouvertures de crédits confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 811	164
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	4 811	1 64
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes le garantie divers	159	15
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	159	15:





TABLEAU DES VARIATIONS DE CA	PITAUX PROP	RES								
		Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables	Les capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31 Décembre 2022		193 200	1		780 665	571				974 437
Changement de méthodes comptables										
Autres variations (Actualisation IFRS 16)					-3					-3
Capitaux propres d'ouverture 1er janvier 2023		193 200	1		780 662	571				974 434
Opérations sur capital										
Paiements fondés sur des actions										
Opérations sur actions propres										
Dividendes					-98 976					-98 976
Résultat de l'exercice au 30 Juin 2023					92 929					92 929
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	(D)									
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	(E)									
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	(F)									
Gains ou pertes latents ou différés	(D)+(E)+(F)									
Variation de périmètre										
Autres variations (Actualisation IAS 19)										
Capitaux propres clôture 30 Juin 2023		193 200	1		774 615	571				968 387

FLUX DE TRÉSORERIE	30/06/2023	31/12/2022
1. Résultat avant impôts (A)	153 724	356 808
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	8 564	16 535
3. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		
5. +/- Dotations nettes aux provisions	2 780	3 606
6. +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
7. +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement		
8. +/- Produits/charges des activités de financement	-2	-15
9. +/- Autres mouvements	-208 140	-186 826
10. = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements (B)	-196 798	-166 70
 +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés 	1 934 337	1 316 186
12. +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-533 596	-1 845 060
13. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-1 568 116	636 443
14. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	162 734	-215 10
15 Impôts versés	-47 433	-104 42
16. = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 11 à 15) (C)	-52 075	-211 959
17. FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (Total des éléments A, B et C) (D)	-95 149	-21 852
18. +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations		
19. +/- Flux liés aux immeubles de placements		
20. +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-6 266	-39 46
21. FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 18 à 20) (E)	-6 266	-39 46
22. +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	98 976	88 29
23. +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de	2 083	-25 958
financement 24. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIE AUX OPÉRATIONS DE	101 059	62 33
FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23) (F) 25. Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie		
et équivalents de trésorerie 26. AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (Total des éléments D, E et F)	-356	1 014
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE		
27. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	2 466	1 45
28. Caisse, banques centrales, CCP(actif & passif)	2 466	1 45:
 Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit 		
30. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	2 110	2 46
31. Caisse, banques centrales, CCP(actif & passif)	2 110	2 46
32. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
33. VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-356	1 01

PREUVE D'IMPÔTS	30/06/2023	31/12/2022
Résultat net de l'ensemble consolidé	92 929	126 310
Impôts exigibles (IS)	49 996	47 433
Impôts différés	10 798	34 516
Total charge fiscale consolidée IFRS	60 794	81 950
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	153 724	208 259
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée/résultat comptable IFRS retraité avant impôts)	39,55%	39,35%
Montant de différences de taux mère/filiale	-376	-344
Impôt sur différences temporelles	-10 798	-34 516
Effet des autres éléments		-2 622
Charge fiscale recalculée		
Taux d'impôt légal au Maroc	37.75%	37%

VARIATION DES IMPO	TS DIFFÉRÉS AU COU	RS DE LA PÉRIODE

	31/12/2022	Montants reconnus en résultat	Montants reconnus en capitaux propres	30/06/2023
Impôts différés actifs	139 652	1 229		140 882
Impôts différés passifs	208 059	12 027		220 086
Impôts différés actifs / passifs	-68 406	-10 798		-79 205

COOPERS AUDIT



GROUPE SOFAC

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDÉS

PERIODE DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 2023

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de SOFAC S.A et ses filiales (Groupe SOFAC) comprenant le bilan, le compte de résultar, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1º janvier au 30 juin 2023. Cette situation intermédiaire fait ressoritr un montant de capitatux propres consolidés totalisant KMAD 968 387 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 92 929.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soir planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe c'dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la sociétée et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un nivieau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe SOFAC arrètés au 30 juin 2023, conformément aux Normes Internationales d'Information financière (LIAS/IFRS).

Casablanca, le 15 septembre 2023

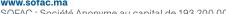
Les Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT MAROC S.A GOOPE'S ALDIT MAROC Siège Schille Hassan II Tél: 0522 47/11 90 - Fax: 0522 27 47 34

0522 27 47 34 Abdellah LAGHCHAOUI Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL MAZARS AUDITAT CONSEIL
101. Boulevary Audelmournen
2036 Of Sabilance
161.: 05/22-42 34-25
Fax: 05/23-44 00

Taha FERDAOUS







EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2023

PRÉAMBULE

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés du Groupe SOFAC à compter du 1er janvier 2020 avec bilan d'ouverture et au 1 janvier 2019, conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS, en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

BASES DE PRÉSENTATION

En l'absence de modèle standard préconisé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au modèle des états de synthèse proposé au chapitre IV du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe SOFAC sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels de SOFAC SA et des entités sur lesquelles elle exerce un contrôle ou une influence notable.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements à l égard du pouvoir détenu. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse. La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus. Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

→ le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;

ou

🤊 le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de

cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 31 mars et au 30 septembre.

La liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie ci-dessous :

A fin Juin 2023, le périmètre de consolidation du Groupe SOFAC inclut les entités ci-après :

Dénomination	30/0	6/2023	31/12	/2022	Méthode de
sociale	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	consolidation
SOFAC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
SOFASSUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SSF	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale

MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Deux types de contrat de location sont définis par la norme :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location financement sont comptabilisés à l'actif (immobilisation) et au passif (dette financière) à la plus faible valeur entre la juste valeur et la valeur actualisée (au taux d'intérêt effectif) des paiements minimaux du contrat.

L'amortissement du bien est comptabilisé en charges, et les intérêts de la période calculés au taux d'intérêt implicite du contrat.

CONTRATS DE LOCATION SOUS IFRS 16

La nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location, publiée le 13 janvier 2016, est entrée en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019. IFRS 16 remplace la norme IAS 17, ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC 15 « Avantages dans les contrats de location simple » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location »).

Les contrats de location (Location financement et Location simple) sont traités de la même manière. Il en résulte une comptabilisation au bilan de tous les contrats de location :

- d'un Droit d'utilisation sur l'actif loué, comptabilisé à l'actif dans les immobilisations ;
- d'une Dette locative, au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.





La nouvelle norme fait la distinction très claire entre la définition d'un contrat de location (le client obtient le contrôle sur l'utilisation d'un actif) et d'un contrat de service (le fournisseur conserve le contrôle de l'utilisation de l'actif).

Méthode de transition

Pour la transition, le Groupe SOFAC a opté pour l'approche rétrospective modifiée. La méthode implique la prise en compte des frais de location restants dus au 1er janvier 2019 et le calcul de la valeur nette des contrats de location en utilisant le taux d'emprunt marginal moyen pondéré (et non le taux d'actualisation implicite dans le contrat). La valeur nette des actifs loués est égale au passif à compter du 1er janvier 2019.

Exemptions d'utilisation

Le Groupe SOFAC a utilisé les deux exemptions proposées par la norme :

- L'une porte sur les contrats ayant une durée inférieure ou égale à un an :
- L'autre sur les locations d'actifs de faible valeur (le chiffre cité est de 5 000 USD). Durée et typologie des contrats de location simples retenues :

La durée appliquée dépend de la nature des contrats concernés :

- The Location des agences dont la durée appliquée est de 9 ans.
- Location des logiciels et matériels informatiques dont la durée appliquée est celle du contrat

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation. Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13. La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- Niveau 1: justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.
- Niveau 2: justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables:
- Niveau 3: justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité

IFRIC 23 «INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX»

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

Pour la mise en œuvre de cette interprétation, le Groupe a opté pour la méthode rétrospective partielle, en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- La réduction du nombre de catégories d'actifs : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut):
- → La classification selon deux critères : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés. L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :
 - Soit percevoir les flux de trésorerie contractuels et garder jusqu'à l'échéance (HTC : Hold To Collect) ;
 - Soit percevoir les flux contractuels et vendre l'actif (HTCS : Hold To Collect and Sell);
 - Soit vendre l'actif (HTS: Held for Sale).

L'établissement doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont composés uniquement du paiement du principal et des intérêts (« Solely Payment of Principal and Interest « SPPI ») pour comptabiliser les instruments financiers au coût amorti. Dans le cas contraire, ils sont obligatoirement comptabilisés à la juste valeur, ce qui se matérialise par l'intention de vendre un actif, et se traduit par des impacts sur le compte de résultat ou sur les réserves pour des catégories d'actifs spécifiques.

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels (« collecte ») et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Les actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti. Ces actifs financiers font également l'objet dès l'origine d'un calcul de dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit.

Tous les actifs financiers détenus par le Groupe SOFAC sont évalués au coût amorti.

Dépréciation des instruments financiers

La norme IFRS 9 remplace le modèle de pertes encourues d'IAS 39 par un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues »

Elle concerne les instruments financiers tels que les placements de trésorerie, les prêts et les engagements hors bilan donnés à la clientèle ainsi que les titres et les instruments financiers à la JV par capitaux propres recyclables (JV OCI)

La norme IFRS 9 introduit

- Un principe nouveau de provisionnement des encours sains et non sensibles (dépréciation dès l'octroi);
- Trois « stages » dans lesquels sont classés les actifs en fonction de leur qualité de crédit. Les modalités de calcul des dépréciations diffèrent d'un stage à un autre ce qui nécessite le suivi de la dégradation significative du risque de crédit depuis la date d'octroi.
- De nouveaux paramètres pour le calcul des provisions :
 - → ECL (expected crédit loss) « point in time » par opposition à l'expected loss (EL) bâlois "Through the cycle"
 - L'intégration du forward looking: il s'agit d'intégrer les évolutions éventuelles de certains agrégats pertinents (données prospectives) dans l'appréciation de défaut des actifs ou groupes d'actifs.





Modèle à 3 stages

Selon la norme IFRS 9, les modalités de calcul des pertes attendues sur les actifs financiers dépendent de la classe ou du niveau de risques à laquelle appartiennent ces actifs. La norme prévoit trois (3) stages distincts selon le niveau de dégradation de risque d'un actif depuis l'origination :

Stage 1: loge les actifs financiers sains n'ayant pas connu d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation sur les actifs de cette catégorie correspond à la perte attendue sur un horizon de 12 mois.

Stage 2: reprend les actifs considérés comme risqués ou dont la qualité de crédit s'est significativement détériorée sans qu'aucune perte de crédit n'ait cependant été observée, pour ces actifs, la dépréciation représentera alors la perte de crédit attendue sur la durée de vie total du contrat (jusqu'à sa date d'échéance).

Stage 3: comprend les actifs dont la qualité s'est significativement détériorée et une perte est observée au point que la recouvrabilité du principal est mise en cause. Comme pour les actifs en stage 2, la dépréciation sera estimée « à maturité ».

Options de staging retenu par SOFAC

- → Bucket 1: Aucun impayé;
- Bucket 2: 1 et 2 impayés ou Dossier ayant atteint le défaut historiquement et régularisé par la suite;
- → Bucket 3 (défaut): Les dossiers présentant 3 impayés et plus.

La méthodologie la plus appropriée de calcul des ECL est le cas général. SOFAC dispose de toutes les données historiques sur son portefeuille permettant de calibrer les paramètres du risque (EAD, PD et LGD) et ainsi de calculer les pertes de crédit attendues.

- La Probabilité de Défaut (PD): représente le taux de passage en défaut. Elle est issue des matrices de transitions calculées sur l'historique des impayés (mois par mois).
- La LGD (Loss Given Default): représente le montant de la perte en cas de défaut. La LGD est calculée à partir des courbes de récupération des créances contentieuses et calibrée pour les créances non contentieuses par un historique de passage en contentieux tenant compte du taux de retour en sain.
- L'EAD (Exposure At Default): représente l'exposition en cas de défaut en prenant en considération les remboursements par anticipation. Les remboursements anticipés concernent tout le portefeuille. Ils sont observés et un historique de tous les remboursements anticipés est disponible pour le calcul du taux de remboursement annuel empirique.
- → L'ECL (Expected Credit Loss): représente la perte de crédit attendue à maturité.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes :

Le modèle du coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs. Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers et possédant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chacun des composants est amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

Le modèle de la réévaluation peut être retenu lorsque la juste valeur des immobilisations corporelles peut être déterminée de manière fiable. Le montant comptabilisé dans ce cas correspond à la juste valeur de l'immobilisation à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et des pertes de valeur. La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

La juste valeur: correspond au prix qui serait perçu à l'occasion de la vente d'un actif ou le prix qui serait payé pour transférer une dette, dans le cadre d'une opération conclue à des conditions normales par des intervenants de marché, à la date de l'évaluation.

La valeur résiduelle : correspond au prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

La durée d'utilité: désigne la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Pour les besoins de la FTA (First Time Adoption), le groupe SOFAC a opté pour la réévaluation à la juste valeur pour les terrains et immeubles d'exploitation et pour l'application de l'approche par composants pour les mobiliers et matériels. Les immobilisations concernées par les retraitements en FTA se présentent comme suit :

Catégorie	Libellé	Nature de la valeur retenue
Immeubles d'exploitation	Siége SOFAC	Réévaluation
Immeuble d'exploitation	Agence RABAT	Réévaluation

Pour les évaluations ultérieures (post-FTA), les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle du coût amorti calculé sur la base de ce qui suit.

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50 ans
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30 ans
Catégorie C	Etanchéité, électricité, précâblage	15 ans
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10 ans

Туре	Durée en social	Durée utilité IFRS
Matériel roulant	5 ans	5 ans
Matériel informatique	Entre 5 et 10 ans	Entre 5 et 10 ans
Matériel de bureau	5 ans	5 ans
Mobilier de bureau	Entre 5 et 10 ans	10 ans
Autres matériel et mobilier	5 ans	5 ans

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.





Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe SOFAC mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passifs éventuels

Un passif éventuel est:

Une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité;

ou

- Une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
- Il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation;

ou

Le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le groupe SOFAC dispose d'une police d'assurance maladie pour le compte du personnel Actif Permanent et des retraités. Les retraités bénéficient gratuitement de la couverture maladie post emploi.

Cette couverture maladie est viagère pour l'ensemble des retraités. En outre, les conjoints et les ayants droit bénéficient de la couverture médicale tant que l'ouvrant droit (i.e. le retraité) est en vie. En cas de décès de ce dernier, ils ne sont plus couverts par le contrat.

Sur la base de notre analyse, l'assistance médicale postérieure à l'emploi est classée comme un régime d'avantages à prestations définies au sens de la norme IAS 19 qui doit être évalué et comptabilisé.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle juridique ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de facon fiable.

Les montants comptabilisés sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les passifs éventuels hors regroupement d'entreprises ne sont pas comptabilisés. Toutefois, il y a lieu de les mentionner en annexes s'ils sont significatifs.

JUGEMENTS UTILISÉS DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du Groupe exige du management la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont rattachées.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Le calcul des pertes de crédit attendues avec plus particulièrement l'évaluation du critère d'augmentation significative du risque de crédit, les modèles et hypothèses utilisés pour la mesure des pertes de crédit attendues, la détermination des différents scénarios économiques et de leur pondération;
- L'usage de modèles internes pour le calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés sur un marché actif;
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels (goodwill principalement);
- Des provisions pour risque et charges entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37.





DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Conformément aux exigences réglementaires en vigueur, Sofac a procédé à la formalisation de politiques et chartes des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques auxquels la société est exposée, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques et chartes sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par les plus hautes instances de la société.

RISQUE DE CRÉDIT

a - Politique de gestion du risque de crédit

Le Risque de Crédit est le risque de non-remboursement par des clients de leurs engagements envers la société, partiellement ou en intégralité, dans les délais et dans les conditions convenues, et qui pourrait entraîner une perte financière pour ladite société. C'est la catégorie de risque à laquelle la société est la plus exposée, qui peut être corrélée à d'autres catégories de risque et s'étend par nature au risque de concentration.

SOFAC a mis en place une politique de gestion du risque de crédit. Elle a pour but de fournir, aux différentes entités de la société, des principes applicables à leurs activités, dès lors qu'elles sont susceptibles de générer un **Risque de Crédit** ou de contrepartie pour compte propre.

b - Comitologie

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité. Il s'agit notamment du:

- → Comité des Risques : assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie, de gestion et de surveillance des risques auxquels l'établissement est exposé
- Comité Risque de crédit : désigne des comités de crédit, valide les règles d'octroi et le manuel d'acceptation, valide les seuils d'acceptation par les grilles de scoring, valide les grilles de délégation de pouvoirs, suit périodiquement les indicateurs de risque.

c - Structuration des opérations de crédit

Chaque opération de crédit doit être structurée selon les procédures en place et elle doit avoir :

- → Un objet économique avéré ;
- → Une maturité en conformité avec l'objet du crédit ;
- Un revenu en adéquation avec le risque pris par la société. La tarification doit être en adéquation avec le niveau de Risque de Crédit des contreparties;
- Une sécurité évidente par la capacité de remboursement de la contrepartie;
- Une garantie ou sûreté pour conforter la position de la société à travers au moins un contrat de crédit.

d - Scoring

Le scoring est un modèle statistique développé sur la base du comportement historique des clients, sur au moins 3 ans, à travers une régression logistique pour prédire le défaut des clients futurs.

Le scoring des demandes émanant des contreparties joue un rôle primordial dans l'appréciation du degré de **Risque de Crédit** du portefeuille des engagements de Sofac et par la suite dans la prise de décision.

Pour la clientèle de Sofac, les décisions d'octroi sont prises sur la base d'un système de scoring spécifique et complété par des règles d'octroi relatives à chaque type de produit et chaque catégorie de clientèle.

Le pilotage du processus de mise en œuvre et de la validation du système de scoring incombe à l'entité **Risque de Crédit** qui assure le maintien de ce dispositif.

L'entité **Risque de Crédit** assure la surveillance de la qualité du scoring semestriellement à travers des reportings spécifiques mesurant la **stabilité** et la **performance** du score.

e - Surveillance des risques - contrôles à priori

Avant tout déblocage de crédit, une série de contrôle est systématiquement réalisée :

- Contrôle des données du dossier de crédit;
- Contrôle du respect du niveau de délégation;
- Contrôle de la conformité de la documentation juridique ;
- Contrôle des données saisies au niveau du système d'information ;
- Contrôle du respect des limites de concentration.

f - Surveillance du portefeuille des engagements

La surveillance du portefeuille des engagements se fait par le biais de plusieurs indicateurs, tant au niveau du risque à l'octroi qu'au niveau du risque en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle à postériori qui consistent à identifier et à suivre l'ensemble des engagements de la société selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : les produits, les maturités, les clients, les groupes d'affaires, les segments de clientèle, les règles d'octroi, les catégories de créances (saines et en souffrance), les secteurs d'activité, les agences, les zones géographiques, les types de sûreté, etc.

g - Limites de concentration

Les engagements de SOFAC sont maintenus dans les limites globales, dites limites de concentration, fixées dans le respect de la réglementation. Ces limites sont revues, autant que nécessaire en tenant compte notamment du niveau des fonds propres de la société et de chacune de ses entités, et sont validées par le Comité **Risque de Crédit**.

h - Délégation de pouvoirs

Ce principe régit l'octroi de nouveaux prêts et le renouvellement des crédits. A partir d'un seuil d'encours client et pour les demandes non acceptées systématiquement, au moins deux personnes, dont impérativement une de l'entité **Risque de Crédit**, doit approuver ces demandes.

La prise de décision est basée sur le principe de la délégation individuelle du pouvoir d'approbation. L'autorité d'approbation est accordée à des individus - intuitu personae - sur la base de leur expérience, jugement, compétence et formation professionnelle.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Conformément à la réglementation en vigueur, Sofac définit le risque opérationnel comme étant le « risque de perte résultant de carences ou de défaillances inhérentes aux procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

a - Processus de gestion du risque opérationnel

Le processus de gestion des risques opérationnels au sein de Sofac est composé de méthodologies et pratiques liées aux activités d'identification, d'évaluation, de suivi et de traitement des risques opérationnels.

Identification des risques

L'identification des risques opérationnels liés à l'activité de l'établissement a pour objectif de recenser l'ensemble des défaillances (avérées / potentielles) pouvant avoir une incidence sur le fonctionnement de ses processus, et par conséquent empêcher l'atteinte de ses objectifs.

Un risque se caractérise par une ou plusieurs causes génériques (Déclencheur(s) de l'évènement de risque), une catégorie d'événement bâloise et une ou plusieurs conséquences.





Évaluation des risques

La gravité d'un risque se mesure selon deux paramètres:

- Le niveau de fréquence ;
- Le niveau d'impact du risque (la sévérité).

La connaissance de ces deux paramètres permet de positionner les risques sur une matrice « Fréquence x Impact » et de classifier les risques selon une échelle de gravité.

Indicateurs de suivi des risques :

Les indicateurs de suivi des risques (Key Risk Indicators : KRI) offrent une vision instantanée des modifications de l'environnement de risque et de contrôle interne, pouvant avoir un impact sur le profil de risque de la société.

L'objectif consiste, pour chaque processus ou ensemble de processus, à déterminer ce qui peut renforcer l'occurrence d'un événement de pertes, c'est-à-dire les sources potentielles à l'origine d'une dégradation du profil de risque de la société.

Ces indicateurs comportent généralement des seuils, dont le dépassement déclenche la mise en œuvre d'actions préventives.

Mécanisme de couverture des risques :

Une bonne maîtrise du risque opérationnel dans la société nécessite, outre une bonne mesure du niveau de risque, la mise en place et le suivi de dispositifs visant à prévenir ou à atténuer le risque opérationnel.

Il existe 4 types de mécanismes de couverture du risque opérationnel :

- Les mesures de prévention sur les occurrences, qui visent à agir sur la diminution de la fréquence d'occurrence des risques ;
- Les mesures de prévention sur les impacts, qui visent à agir sur l'atténuation de l'impact financier, en cas de survenance de la défaillance:
- Les mesures de contrôle qui visent à anticiper la survenance d'un risque ou à en éviter sa propagation à la défaillance;
- Les assurances qui permettent de diminuer l'impact financier d'une défaillance.

Collecte des incidents :

Un incident correspond à la survenance effective d'un risque au sein de la société. Il peut provoquer :

- Une ou plusieurs pertes opérationnelles ;
- → Un incident sans impact financier, i.e. « quasi-perte » ;
- À la fois une (ou des) perte(s) ainsi que des impacts non financiers.

Un incident doit nécessairement être relié à un risque. Si ce n'est pas possible, il est nécessaire de mettre à jour la cartographie des risques afin que cette dernière reflète au mieux la réalité des risques encourus par la société.

b - Comitologie

A travers le Comité des Risques, le Conseil d'Administration approuve le dispositif d'identification et de gestion des Risques Opérationnels (RO), sa stratégie, ses orientations, sa politique, et ses principes.

A cet égard, le Comité des Risques est chargé de ce qui suit :

- Examiner la Stratégie de gestion du risque Opérationnel et formuler des recommandations à l'organe d'administration à ce sujet;
- Passer en revue, au moins une fois par an, la politique de gestion du risque opérationnel et le dispositif d'appétence pour le risque de l'établissement;
- Évaluer la qualité et la pertinence du dispositif d'identification, de mesure et d'atténuation des risques opérationnels encourus par l'établissement:
- Fournir à l'organe d'administration des avis sur l'appétence au risque actuel et futur;
- Surveiller la mise en œuvre, par l'organe de direction, de la déclaration d'appétence au risque;

S'assurer de l'efficacité du processus d'adéquation des fonds propres internes destinés à couvrir les risques opérationnels, tenant compte de l'appétence au risque définie par le conseil d'administration.

c - Plan de continuité d'activité

L'entreprise ne peut empêcher la survenance de certains risques exogènes et endogènes, tels que les inondations et les attaques virales, mais elle peut à défaut en limiter les impacts. C'est alors qu'intervient notamment le plan de continuité d'activité PCA.

Ce plan est défini par le comité de Bâle comme étant « l'ensemble des mesures visant à assurer, selon divers scénari de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de l'entreprise puis la reprise planifiée des activités ».

A Sofac, l'élaboration du plan de continuité répond à la nécessité :

- D'identifier les processus vitaux de l'entreprise ;
- D'analyser les risques de rupture de service ;
- D'évaluer les conséquences ;
- De prévoir les actions et les moyens pour assurer dans les meilleures conditions possibles la continuité de l'activité en cas d'indisponibilité ou de perturbation totale ou partielle des processus de l'entreprise.

RISQUES DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ - ALM

a - Évaluation du risque de liquidité

L'identification et la quantification du risque de liquidité permet de se prémunir contre le risque de défaillance des engagements émis.

SOFAC procède au calcul des impasses de liquidité, découlant de la différence entre les flux des emplois et ressources tout au long de leur durée d'amortissement. L'objectif est d'estimer les gaps de liquidité et les besoins de refinancement en complément du suivi des flux de trésorerie à court terme.

Le calcul des gaps de liquidité (encours des ressources moins encours des emplois) est établi sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1 an, 2 ans...10 ans), il est obtenu en utilisant les tableaux d'amortissement des contrats de prêts pour les postes contractuels, et des règles d'écoulement de la liquidité pour les autres postes non contractuels.

b - Évaluation du risque de taux

Le risque de taux est le risque de perte financière encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan. Il traduit l'incertitude sur les résultats financiers induits par l'exposition aux variations de la courbe des taux.

SOFAC procède au calcul de l'impasse de taux représentant la différence entre les emplois et ressources à taux fixes, ventilée par bande d'échéances. Ces gaps sont ensuite actualisés.

La différence entre cette VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée avec ces taux +100 pb et +200 pb permet de déduire la sensibilité du bilan aux variations des taux.

c - Couverture des gaps de taux et de liquidité

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM, par le recours aux instruments de financement spécifiques, ou des révisions concernant les lignes de crédit ouvertes par l'établissement.

d - Le suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques. Les données risques sont agrégées trimestriellement afin que les organes de gouvernance puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de SOFAC. Ces données sont présentées au Comité ALM et au Comité des Risques.





BILAN ACTIF (En milliers)	30/06/2023	31/12/202
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 110	2 46
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	71 674	130 08
. A vue	71 674	130 08
. A terme		
3. Créances sur la clientèle	6 341 565	5 785 80
. Crédits de trésorerie et à la consommation	5 951 247	5 423 15
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers		
. Autres crédits	390 318	362 65
4. Créances acquises par affacturage		
5. Titres de transaction et de placement	508 026	
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance	508 026	
. Titres de propriété		
6. Autres actifs	797 121	516 04
7. Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
8. Titres de participation et emplois assimilés	74 343	74 34
9. Créances subordonnées		
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	6 852 872	5 980 41
11. Immobilisations incorporelles	24 586	23 29
12. Immobilisations corporelles	46 795	49 32
TOTAL DE L'ACTIF	14 719 091	12 561 77

BILAN PASSIF (En milliers)	30/06/2023	31/12/202
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 601 862	3 717 676
. A vue	386 781	190 628
. A terme	5 215 081	3 527 048
3. Dépôts de la clientèle	3 586 786	2 812 05
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	3 586 786	2 812 05
4. Titres de créance émis	2 986 680	4 066 95
. Titres de créance négociables émis	2 986 680	4 066 95
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
5. Autres passifs	1 516 207	932 17
6. Provisions pour risques et charges	140 167	139 74
7. Provisions réglementées		
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9. Dettes subordonnées	159 068	156 98
I0. Ecarts de réévaluation		
I1. Réserves et primes liées au capital	175 180	175 18
I2. Capital	193 200	193 20
13. Actionnaires.Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	268 843	217 85
15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	91 097	149 96
Total du Passif	14 719 091	12 561 77

(En milliers)	30/06/2023	30/06/202
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 211 382	998 86
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	322 135	282 16
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	34 381	29 70
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	770 870	600 19
6. Commissions sur prestations de service	57 291	56 05
7. Autres produits bancaires	26 703	30 74
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	844 551	650 99
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de Crédit	96 774	41 14
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	46 394	60 97
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	688 112	540 29
12. Autres charges bancaires	13 270	8 58
III. PRODUIT NET BANCAIRE	366 831	347 86
13. Produits d'exploitation non bancaire	334	21
14. Charges d'exploitation non bancaire		6
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	160 647	144 05
15. Charges de personnel	56 624	5274
16. Impôts et taxes	1 222	1 47
17. Charges externes	97 323	83 55
18. Autres charges générales d'exploitation	973	179
 Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles 	4 506	4 49
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOUVRABLES	178 321	185 77
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	177 185	178 45
21. Pertes sur créances irrécouvrables	62	5
22. Autres dotations aux provisions	1 074	7 25
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	108 680	110 41
 Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance 	106 483	104 81
24. Récupérations sur créances amorties	1 504	2 40
25. Autres reprises de provisions	693	3 19
VII. RÉSULTAT COURANT	136 877	128 59
26. Produits non courants	974	18
27. Charges non courantes	7 952	6 45
VIII. RÉSULTAT AVANT IMPOTS	129 900	122 32
28. Impôts sur les résultats	38 802	36 93
IX. RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	91 097	85 39

(En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
- TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS		
I. (+) Intérêts et produits assimilés	322 135	282 16
2. (-) Intérêts et charges assimilées	143 168	102 11
Marge d'intérêt	178 967	180 04
3. (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en		
location	770 870	600 19
4. (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en	688 112	540 29
location		340 23
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	82 758	59 89
5. (+) Commissions perçues	57 291	56 05
6. (-) Commissions servies	11 018	6 66
Marge sur commissions	46 274	49 39
7. (+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-1 869	-1 89
8. (+) Résultat des opérations sur titres de placement		
9. (+) Résultat des opérations de change	-67	
10. (+) Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	-1 936	-188
11. (+) Divers autres produits bancaires	61 082	60 42
12. (-) Diverses autres charges bancaires	315	
PRODUIT NET BANCAIRE (*)	366 831	347 86
 (+) Résultat des opérations sur immobilisations financières 		-4 46
14. (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	334	21
15. (-) Autres charges d'exploitation non bancaire		6
16. (-) Charges générales d'exploitation	160 647	144 05
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	206 518	199 49
17. (+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour	69 259	71 30
créances et engagements par signature en souffrance	09 209	7130
18. (+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	381	-40
RÉSULTAT COURANT	136 877	128 59
RÉSULTAT NON COURANT	-6 978	-6 27
19. (-) Impôts sur les résultats	38 802	36 93
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	91 097	85 39
	30/06/2023	30/06/202
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	91 097	85 39
20. (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des	4 506	4 49
immobilisations incorporelles et corporelles	4 500	4 49
21. (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des		4 46
immobilisations financières		
22. (+) Dotations aux provisions pour risques généraux		
23. (+) Dotations aux provisions réglementées		
24. (+) Dotations non courantes		
25. (-) Reprises de provisions		
26. (-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	119	
27. (+) Moins-values de cession des immobilisations		
incorporelles et corporelles		6
28. (-) Plus-values de cession des immobilisations		
financières		
29. (+) Moins-values de cession des immobilisations		
financières		
financières 30. (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	95 494	94 40
	95 484 98 976	94 40 9





TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE du 1er janvier au 30 juin 2023						
(En milliers)	30/06/2023	31/12/2022				
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	1 177 001	2 052 800				
2. (+) Récupérations sur créances amorties	1 504	4 125				
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 308	1 104				
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	844 551	1 415 950				
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	7 952	16 438				
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	156 141	281 903				
7. (-) Impôts sur les résultats versés	38 802	82 875				
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	132 366	260 862				
Variation des :						
8. (+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	58 410	-71 665				
9. (+) Créances sur la clientèle	-626 521	-956 737				
10. (+) Titres de transaction et de placement	-508 026	436 115				
11. (+) Autres actifs	-281 077	104 608				
12. (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-872 457	-1 045 638				
13. (+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 884 187	1 387 515				
14. (+) Dépôts de la clientèle	774 734	79 397				
15. (+) Titres de créance émis	-1 080 274	219 836				
16. (+) Autres passifs	584 083	-308 08				
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-66 942	-154 650				
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I+II)	65 424	106 212				
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières						
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières						
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	3 267	20 655				
21. (+) Intérêts perçus						
22. (+) Dividendes perçus	34 381	29 708				
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	31 114	9 053				
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus						
24. (+) Emission de dettes subordonnées						
25. (+) Emission d'actions						
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés						
27. (-) Intérêts versés	2 083	-25 958				
28. (-) Dividendes versés	98 976	88 292				
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-96 894	-114 25				
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV +V)	-356	1 014				
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 465	1 45				
VIII. TRESORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	2 110	2 465				

(En milliers) ENGAGEMENTS DONNES	30/06/2023 102 012	31/12/2022
ENGAGEMENTS DONNES	102 012	
		7 295
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèl	le 102 012	7 295
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	4 970	1806
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
 Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés 	4 811	1 647
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	159	159
10. Titres vendus à réméré		
11. Autres titres à recevoir		

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

A1.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Les états de synthèse de l'exercice clos le 30 juin 2023 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

A1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, corrigée des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie estimée des actifs concernés, selon le mode linéaire. Les taux d'amortissement pratiqués sont en conformité avec les taux fiscalement admis.

A1.3 CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION A1.3.1 Crédits à la clientèle

Les créances sur la clientèle figurent au bilan pour leur Encours Hors Agios à Echoir

A1.3.2 Immobilisations données en Location avec Option d'Achat (LOA)

Les immobilisation données en LOA sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition Hors Taxe et leur amortissement est pris en charge par la société selon le mode linéaire en fonction de la durée du contrat de LOA conformément à la législation fiscale.

A1.3.3 Créances en souffrance et leur provisionnement

Les créances en souffrance sont classées conformément aux règles de classification définies dans la circulaire n°: 19/G/2002. pour le crédit classique, Ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et Capital restant dû.

Capital restant du.

pour la LOA, Ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et valeur nette comptable Par application des règles de Bank Al-Maghrib (Circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont provisionnées après déduction des quotités de garantie admises, à hauteur de :

20 % pour les créances prédouteuses.

- 100 % pour les créances compromises

Les dettes sont évaluées au nominal. Elles comprennent essentiellement les emprunts bancaires

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS (En milliers)								
CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total au 30/06/2023	Total au 31/12/2022		
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	557	71 674			72 231	130 017		
VALEURS REÇUES EN PENSION								
- au jour le jour								
- à terme								
PRÊTS DE TRÉSORERIE								
- au jour le jour								
- à terme								
PRÊTS FINANCIERS								
AUTRES CRÉANCES								
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR								
CRÉANCES EN SOUFFRANCE								
TOTAL	557	71 674			72 231	130 017		

CRÉANCES	Containmentalia		Secteur privé		Total	Total
	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	30/06/2023	31/12/2022
CRÉDITS DE TRESORERIE						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CRÉDITS À LA CONSOMMATION				5 951 247	5 951 247	5 423 152
CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT						
CRÉDITS IMMOBILIERS						
AUTRES CRÉDITS						
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTÉRÊTS COURUS A RECEVOIR						
CRÉANCES EN SOUFFRANCE				1 271 512	1 271 512	1 166 204
- Créances pré-douteuses				271 126	271 126	287 717
- Créances douteuses				49 528	49 528	26 818
- Créances compromises				950 858	950 858	851 669
PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE				881 194	881 194	803 549
TOTAL				6 341 565	6 341 565	5 785 807





VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'EMETTEUR (En milliers)							
TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics —	Emetteurs privés		Total	Total	
	Etablissements de credit et assimiles	Emetteurs publics	financiers	non financiers	30/06/2023	31/12/2022	
TITRES COTES							
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES							
OBLIGATIONS							
AUTRES TITRES DE CREANCE							
TITRES DE PROPRIETE							
TITRES NON COTES	582 369				582 369	74 343	
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES							
OBLIGATIONS							
AUTRES TITRES DE CREANCE	508 026				508 026		
TITRES DE PROPRIETE	74 343				74 343	74 343	
TOTAL	582 369				582 369	74 343	

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT AU 30 JUIN 2023 (En milliers)							
TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions	
TITRES DE TRANSACTION	508 026	508 026	499 858	8 168			
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES							
OBLIGATIONS							
AUTRES TITRES DE CREANCE	508 026	508 026	499 858	8 168			
TITRES DE PROPRIETE							
TITRES DE PLACEMENT							
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES							
OBLIGATIONS							
AUTRES TITRES DE CREANCE							
TITRES DE PROPRIETE							
TITRES D'INVESTISSEMENT							
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES							
OBLIGATIONS							
AUTRES TITRES DE CREANCE							

TITRES DE PARTICIPATION ET EMI	PLOIS ASSIMI	LÉS AU	30 JUIN 2023	(En milliers)					
Dénomination de la société émettrice	Secteur Cap	Capital	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur _ comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émetttrice			Produits inscrits au
	d'activité	social				Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	CPC de l'exercice
Participations dans les entreprises liées		2 100		2 100	2 100		34 559	33 530	34 381
SOFASSUR		100	100%	100	100	31/12/2022	34 502	34 382	34 381
SOFAC STRUCTURED FINANCE		2 000	100%	2 000	2 000	31/12/2022	57	-851	
Autres titres de participation		68 186		72 243	72 243				
BADEEL SMARTLEASE		68 186	100%	68 186	68 186				
FT SOFAC AUTOLEASE				4 057	4 057				
Dépréciation									
TOTAL		70 286		74 343	74 343		34 559	33 530	34 381

	Montant	Montant des	Montant des	Montant	Amortiss	sements		Provisions		Montant
Nature	brut au début de l'exercice	acquisitions au cours de	cessions ou retraits au cours de l'exercice	brut à la fin de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT- BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	8 372 244	12 132 921	11 027 289	9 477 876	679 847	2 606 189	9 613	4 444	18 816	6 852 872
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	8 107 865	8 188 126	7 191 522	9 104 469	676 724	2 601 690	8 266	4 019	14 436	6 488 343
- Crédit-bail mobilier en cours	44 117	128 678	136 603	36 193						36 193
- Crédit-bail mobilier loué	7 900 163	7 925 093	6 995 957	8 829 299	657 860	2 527 402	8 266	4 019	14 436	6 287 461
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	163 585	134 355	58 962	238 977	18 864	74 288				164 689
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	112 893	2 871 662	2 649 719	334 836	3 123	4 499				330 337
- Crédit-bail immobilier en cours	41 215	2 735 435	2 649 719	126 931						126 931
- Crédit-bail immobilier loué	71 678	136 227		207 905	3 123	4 499				203 406
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
CREANCES EN SOUFFRANCE	151 486	1 073 133	1 186 047	38 571			1 348	425	4 380	34 192
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	8 372 244	12 132 921	11 027 289	9 477 876	679 847	2 606 189	9 613	4 444	18 816	6 852 872





						Amortissements	et/ou provisions		
Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	Montant net à la fir de l'exercic
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	101 525	2 483		104 008	78 226	1 191	-6	79 423	24 58
- Droit au bail	1 565			1 565					156
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	84 931	18		84 949	78 226	1 191	-6	79 423	5 52
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
- Immobilisations en cours	15 030	2 465		17 494					17 49
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	91 103	9 805	9 023	91 886	41 784	3 315	8	45 091	46 79
- Immeubles d'exploitation	6 445			6 445	4 697	116		4 813	1 63:
. Terrain d'exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	6 445			6 445	4 697	116		4 813	163
. Immeubles Hors exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
- Mobilier et matériel d'exploitation	27 595	3 277	2	30 869	19 386	1 5 2 6	8	20 904	9 96
. Mobilier de bureau d'exploitation	5 093	1 189		6 282	2 834	360		3 194	3 08
. Matériel de bureau d'exploitation	1 342			1 342	1 256	12		1 269	7
. Matériel informatique	21 131	2 088		23 219	15 266	1 153	6	16 414	6 80
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	29		2	26	29		2	26	
. Autres matériels d'exploitation									
	57 064	6 529	9 021	54 572	17 700	1 674		19 374	35 19
- Agencements et installations techniques	36 346	5 629		41 975	17 404	1 665		19 069	22 900
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 503			1503	296	9		305	119
- Immobilisations corporelles en cours	19 215	900	9 021	11 094					11 09
- Immobilisations corporelles hors exploitation									
. Terrains hors exploitation									
. Immeubles hors exploitation									
. Mobiliers et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
TOTAL	192 629	12 288	9 023	195 894	120 010	4 506	2	124 513	71 38

PLUS OU MOINS VALU	PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATION AU 30 JUIN 2023 (En milliers)								
Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession		
20/04/2023	VOITURE DE SERVICE	2	2		119	119			
TOTAL		2	2		119	119			

	Etablissements	de crédit et assimilés	au Maroc	Etablissements	Montant	Montant au 31/12/2022
DETTES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	de crédit à l'étranger	au 30/06/2023	
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		386 781			386 781	190 628
VALEURS DONNEES EN PENSION		499 858			499 858	
- au jour le jour						
- à terme		499 858			499 858	
EMPRUNTS DE TRESORERIE		4 700 357			4 700 357	3 520 357
- au jour le jour						
- à terme		4 700 357			4 700 357	3 520 357
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER		14 866			14 866	6 691
TOTAL		5 601 862			5 601 862	3 717 676

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE (En milliers)							
			Secteur privé		Montant	Mantantan	
DÉPÔTS	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	au 30/06/2023	Montant au 31/12/2022	
COMPTES A VUE CREDITEURS							
COMPTES D'EPARGNE							
DEPOTS A TERME							
AUTRES COMPTES CREDITEURS				3 586 786	3 586 786	2 812 052	
INTERETS COURUS A PAYER							
TOTAL				3 586 786	3 586 786	2 812 052	





TITRES DE CRÉANCES ÉMIS AU 30 JUIN 2023 (En milliers)							
National des Altinos Conta			Caractéristiques				
Nature des titres émis	Montant au début de l'Exercice	Durée (en mois)	Taux d'intérêt	Emissions Remboursements	Montant à la fin de l'Exercice		
Bons de Sociétés de Financement	510 000	24	2,23%	300 000	210 000		
Bons de Sociétés de Financement	803 333	36	2,27%	270 000	533 333		
Bons de Sociétés de Financement	1 632 000	60	2,94%	238 000	1 394 000		
Bons de Sociétés de Financement	1 049 667	72	3,09%	233 000	816 667		
Bons de Sociétés de Financement							
Intérêts courus à recevoir	71 954			39 274	32 680		
Total	4 066 954			1080274	2 986 680		

	Encours 31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2023
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	747 140	177 237	106 535		817 841
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	743 683	176 314	106 535		813 462
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	3 457	922			4 380
Autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	139 740	1120	693		140 167
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	139 740	1 120	693		140 167
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	886 879	178 357	107 228		958 008

La Provision pour autres risques et charges intègre une provision qui tient compte des impacts prévisionnels et probables de la crise sanitaire sur le portefeuille créances clients de la société. L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base des éléments d'information disponibles à la date de l'arrêté des comptes. L'approche retenue pour l'estimation de cette provision sera actualisée pour les prochains arrêtés en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire et économique.

DETTES SUBORDONNÉES (En milliers)

NATURE	Montant au 30/06/2023	Modalités de rémunérations	Modalités de remboursement	Montant au 31/12/2022
Entreprises liées	78 000	Taux nominal : 5,30%	La durée sur dix (10) ans et l'amortissement à partir de la 6éme année	78 000
Entreprises apparentées	81 068	Taux nominal : 5,02%		78 986

CAPITAUX PROPRES (En milliers)				
	Encours 31/12/2022	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2023
Écarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	175 180			175 180
Réserve légale	19 320			19 320
Autres réserves	22 394			22 394
Primes d'émission, de fusion et d'apport	133 466			133 466
Capital	193 200			193 200
Capital appelé	193 200			193 200
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Dividendes		98 976		
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	217 854	50 989		268 843
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice	149 966	-149 966	91 097	91 097
TOTAL	736 200		91 097	728 320

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOU	/ENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE (En milliers)							
	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1an < D ≤ 5ans	D> 5 ans	TOTAL		
ACTIF								
Créances sur les établissements de crédit et assimilés								
Créances sur la clientèle	55 182	15 632	299 992	4 096 430	1 874 328	6 341 565		
Titres de créance								
Créances subordonnées								
Crédit-bail et assimilé	222 581	48 469	299 801	5 287 643	994 378	6 852 872		
TOTAL	277 763	64 101	599 793	9 384 073	2 868 707	13 194 437		
PASSIF								
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	299 904	349 954		4 410 337	541 667	5 601 862		
Dettes envers la clientèle								
Titres de créance émis			608 000	2 378 680		2 986 680		
Emprunts subordonnés		2779		78 000	78 289	159 068		
TOTAL	299 904	352 733	608 000	6 867 018	619 956	8 747 611		





DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS							
NATURE (En milliers)	Montant au 30/06/2023	Montant au 31/12/2022					
Crédit TVA	37 182	7 126					
TVA demandée en remboursement	134 521	128 519					
TVA récupérable	119 946	64 839					
Crédit IS	42 996	71 614					
Autres débiteurs	251 040	153 229					
Comptes de régularisation - Actif	206 407	84 732					
Charges à Répartir	5 029	5 985					
TOTAL	797 121	516 044					

DÉTAIL	DES AUTI	RES PASSI	FS (En milliers)
DEIMIE	DEC ACT	ILO I ACCI	CLITTIIIICIS)

NATURE	Montant au 30/06/2023	Montant au 31/12/2022
Fournisseurs et Assimilés	187 970	148 172
Personnel	6 186	7 663
Organismes sociaux	8 438	4 675
Etat, impôts et taxes	155 596	182 013
Compte courant d'associés		
Créditeurs divers	100 599	41 800
Autres Comptes de régularisation - Passif	1 057 417	547 848
TOTAL	1 516 207	932 170

	w	C	Λ	~	н	M	н	M	TS	-	т	IN	П	۱R	v	\sim	н	м	Е	м	т	Е	т.	n	Е		А	Б	м	ı	П	П	Е	/1	-				- 💉
_	4 1	ч	м	(e	ы.	M	-	N			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		N A	-11	VI.	•	ы.	M	-	IN.	ш	-		u	-	Le.	7≏	۱n	72	м	ч		_	. (1	-n	m	ш	CH.	5)

ENGAGEMENTS	30/06/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	102 012	7 295
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	102 012	7 295
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	4 970	1806
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 811	1 647
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	159	159
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE (En milliers)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	10 192 867	Crédits à la consommation affectés	2 260 349
		Crédits à la consommation Non affectés	679 257
		Immobilisations données en crédit-bail et en location	7 253 261
TOTAL	10 192 867		10 192 867
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres	504 028	Valeurs données en pension	499 858
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	504 028		499 858

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

NATURE (en milliers de DH)	30/06/2023	30/06/2022
Titres de transactions		19
Titres de participation	34 381	29 708
Participations des entreprises liées		

MARGE D'INTÉRÊTS		
NATURE (En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
1- Intérêts et produits assimilés	322 135	282 160
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédits		
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	322 135	282 160
-Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
-Produits sur titres de propriété		
2- Intérêts et charges assimilées	143 168	102 119
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédits	96 774	41 142
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
-Intérêts et charges assimilées sur titres (BSF)	46 394	60 978
MARGES D'INTERET (1-2)	178 967	180 040

DÉTAIL DES COMMISSIONS		
NATURE (En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
* Commissions sur opérations avec les établissements de crédit		
* Commissions sur opérations avec la clientèle	55 586	54 511
* Commissions sur opérations de change		
* Commissions relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
* Commissions sur produits dérivés		
* Commissions sur titres en gestion ou en dépôt		
* Commissions sur moyens de paiement		
* Commissions sur activité de conseil et d'assistance		
* Commissions sur produits accessoires		
* Commissions sur autres prestations de service	1 705	1 546
TOTAL	57 291	56 057

	,
I DECLIITATE DEC ODI	RATIONS DE MARCHÉ
DESULIAIS DES UP	THAI IONS DE MANGRE

NATURE (En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
PRODUITS	2	30
Gains sur les titres de transaction		19
Plus value de cession sur titres de placement		
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement		
Gains sur les produits dérivés		
Gains sur les opérations de change	2	11
CHARGES	1938	1 917
Pertes sur les titres de transaction	1869	1 915
Moins value de cession sur titres de placement		
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement		
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur les opérations de change	69	2
RESULTAT	-1 936	-1 887

VENTILATION DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

NATURE (En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	160 647	144 056
CHARGES DE PERSONNEL	56 624	52 740
IMPÔTS ET TAXES	1 222	1 478
CHARGES EXTERNES	97 323	83 550
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	973	1798
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	4 506	4 490

VENTILATION DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES

NATURE (en milliers de DH)	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation non bancaires	334	214
Reprises de provisions sur Créances En Souffrance	106 483	104 815
Reprises de provisions sur Créances Irrécouvrables (Dossiers Radiés)	1 504	2 401
Produits non courants	974	181
Total Autres Produits	109 295	107 611
Autres charges bancaires	13 270	8 580
Charges d'exploitation non bancaires		68
Dotations aux provisions sur Créances En Souffrance	177 185	178 458
Pertes sur Créances Irrécouvrables(Dossiers Radiés)	62	58
Charges non courantes	7 952	6 453
Total Autres charges	198 469	193 617





INTITULÉS (En milliers)	MONTANTS
I - RESULTAT BRUT COMPTABLE	129 900
. Bénéfice net	129 900
. Perte nette	
II - REINTEGRATIONS FISCALES	7 96
1- Courantes	1 67:
2- Non courantes	6 29
III - DEDUCTIONS FISCALES	35 07
1- Courantes	34 38
2- Non courantes	69:
TOTAL	102 788
IV - RESULTAT BRUT FISCAL	
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	102 78
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)	
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)	
. Exercice n-4	
. Exercice n-3	
. Exercice n-2	
. Exercice n-1	
VI - RESULTAT NET FISCAL	
. Bénéfice net fiscal (A - C)	
OU	
. Déficit net fiscal (B)	
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFEI	RES
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTE	R
. Exercice n-4	
. Exercice n-3	
. Exercice n-2	
. Exercice n-1	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS AU 30 JUIN 2023		
I.DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT	
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	136 877	
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	1 672	
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	34 381	
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	104 169	
. Impôt théorique sur résultat courant (*) (-)	38 802	
. Résultat courant après impôts (=)	98 075	
(*) (Hors Imputation des déficits reportables)		
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES D INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	DES	
NÉANT		

NATURE (En milliers)	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	91 314	282 094	259 805	113 603
B. TVA à récupérer	64 839	388 852	333 745	119 946
. Sur charges	9 527	28 609	27 066	11 071
. Sur immobilisations	55 311	360 244	306 679	108 876
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	135 645	73 940	37 882	171 703
Solde déclaration TVA				

physique

Total

www.sofac.ma

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 30 JUIN 2023				
Montant du capital : 193.200.0	Montant du capital : 193.200.000,00 DHS			
Montant du capital social sou	scrit et non appelé : 0,00 🏻	OHS		
Valeur nominale des titres : 10	00,00 DHS			
None describedados		Nombre de titres détenus		Part du
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Exercice précédent	Exercice actuel	capital détenue %
CIH	Avenue Hassan 2 - CASABLANCA	1 281 010	1 281 010	66,30%
Barid Al Maghrib	RABAT	648 241	648 241	33,55%
Flottant		2 749	2749	0,14%

EFFECTIFS AU 30 JUIN 2023 (en nombre)		
EFFECTIFS	30/06/2023	31/12/2022
Effectifs rémunérés	406	385
Effectifs utilisés	406	385
Effectifs équivalent plein temps	406	385
Cadres (équivalent plein temps)	170	118
Employés (équivalent plein temps)	264	267
dont effectifs employés à l'étranger		

1932000

1932000

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE			
(En milliers)	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
		Réserve légale	
Report à nouveau		Dividendes	98 976
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves	
Résultat net de l'exercice	149.966	Primes d'émission,de fusion et d'apport	
Prélèvements sur les bénéfices		Report a nouveau	50 989
Autres prélèvements			
TOTAL A	149.966	TOTAL B	149 966

RESULTATS ET	AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS
EXERCICES AL	L30 ILIIN 2023

(En milliers)	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2021
CAPITAUX PROPRES			
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	366 831	347 865	299 848
2- Résultat avant impôts	129 900	122 327	117 818
3- Impôts sur les résultats	38 802	36 932	36 644
4- Bénéfices distribués pendant l'exercice	98 976	88 292	
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou			
en instance d'affectation)			
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	47,15	44,20	42,02
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice Hors CS	46 377	42 621	37 828
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	396	365	356

RÉSEAU	30/06/2023	31/12/2022
Guichets permanents (Agence du siège+Agence Rabat - Hors Réseau Externe)	14	13
Guichets périodiques (Réseau Externe composé de correspondants actifs (Apporteurs d'affaires)	57	57
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		
Concessionnaires Connectés		
Réseau bancaire (Agence Poste Maroc)		

ETATS NEANTS		
Code Etat	APPELATION	
A2	ETAT DES DEROGATIONS	
A3	ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES	
B23	CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE	
B31	VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	
D8	ACTIFS A RISQUE, RESTRUCTURES, IMPRODUCTIFS ET EN SOUFFRANCE	

COOPERS AUDIT





SOCIETE DE FINANCEMENT D'ACHATS A CREDIT « SOFAC » S.A

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX

PERIODE DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 2023

En application des dispositions de la loi n°44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société SOFAC S.A comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi qu'une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2023. Cette situation intermédiaire quí fait ressortie un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 887 389 KMAD dont un bénéfice net de 91 097 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de la société SOFAC S.A.

Nous avons effectué notre mission selon les nomnes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces nomnes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit done un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons done pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SOFAC S.A arrêtés au 30 juin 2023, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 15 septembre 2023

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT MAROC S.A.
GOOPERS USE MAROC
Siège Social Hassan II
Tél: 0522 42 1 Fax: 0522 27 47 34 0522 27 47 34 Tél: 0522 42 1 Fax: Abdellah LAGHCHAOUI

MAZARS AUDIT ET CONSEIL MAZARS AUDITY T CONSEIL
20360 C CONSEIL
20360 C CONSEIL
TO CONSEIL
TO CONSEIL
Fax 1052 22 34 55

